Spécifications techniques

télévision et numérique

Télé-Québec

10, 15 ou 30 secondes

MESSAGE COMMERCIAL

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Instructions matériels	Journée de diffusion						
	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
Réception instructions	Vendredi 12h	Lundi 12h	Mardi 12h	Mercredi 12h	Jeudi 12h	Jeudi 12h	Vendredi 12h
Réception matériels	Vendredi 12h	Lundi 12h	Mardi 12h	Mercredi 12h	Jeudi 12h	Jeudi 12h	Vendredi 12h
Correction - révision	Lundi 14h	Mardi 14h	Mercredi 14h	Jeudi 14h	Jeudi 14h	Vendredi 14h	Vendredi 14h

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

10 secondes

BANDEAU ANIMÉ

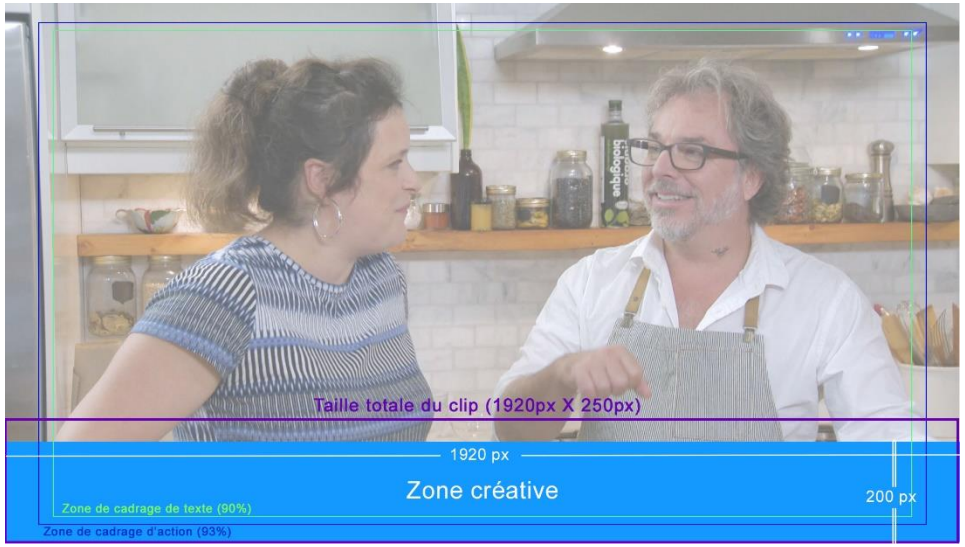

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC
- Aucun

SUPER/VISUEL
- Aux couleurs de la marque de l'annonceur
- Visuel du produit / emballage et logo du client
- Description des attributs du produit ou du service

NOTES
- Offre commerciale et/ou "call to action" sont permis.
- Aucun positionnement précis durant un contenu.
- Déplaçable advenant une commandite de l'émission.
- Si la production est faite par l'annonceur :
  - Concept visuel/script doit être approuvé par Télé-Québec avant la mise en ondes.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	• Taille du bandeau : **1920x200 pixels** • Taille totale du clip : **1920x250 pixels** • Le clip (à l'extérieur de la zone créative du bandeau) doit être 100% transparent. • Fichier vidéo QuickTime (.mov). • 29,97 fps avec canal alpha intégré. • Codec QuickTime 32 bits : Apple Animation, PNG ou Apple ProRes4444. • L'alpha du clip doit être rendu non-prémultiplié (straight). • **Élément important** : le premier frame et le dernier frame doivent être complètement vides (100% transparent). Le bandeau doit contenir une animation de transition d'entrée et de sortie d'écran.
Audio	• Aucun

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

15 ou 30 secondes

DÉCOMPTE

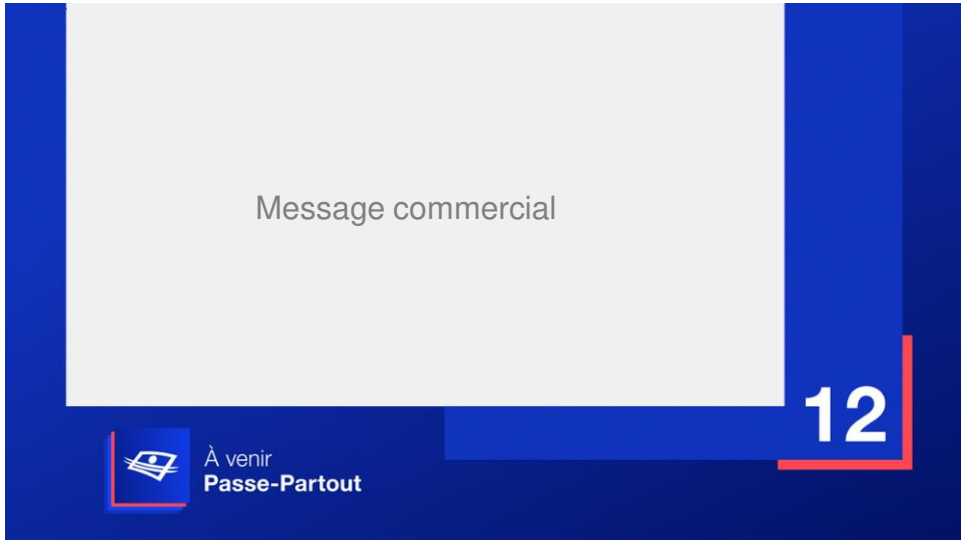

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Audio du message commercial du client.

SUPER/VISUEL

- À l'intérieur du cadre :
  - Message commercial du client
- Sur le cadre :
  - Concept créatif aux couleurs de la station.
  - Décompte en chiffre décroissant.
  - Nom de l'émission à venir.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES – MESSAGE COMMERCIAL

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Production par Télé-Québec	• **Aucune intervention du client n'est nécessaire.** • **Le matériel du message commercial de l'annonceur sera intégré à l'intérieur du cadre « station » par les équipes de Télé-Québec**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

15 secondes

PANNEAU DE COMMANDITE

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Promotion du produit ou du service du client.
- Référence à l'émission tout en intégrant le nom du commanditaire.
  - Exemple : (nom de l'émission) est une présentation de (client)…

SUPER/VISUEL

- Aux couleurs de la marque de l'annonceur.
- Visuel du produit branding de marque emballage.
- Logo du client.
- Adresse web de l'annonceur.

NOTES

- Aucune offre commerciale ou « call to action ».
- Doit faire partie d'une commandite d'émission.
- Si la production est faite par l'annonceur :
  - Concept visuel/script doit être approuvé par Télé-Québec avant la mise en ondes.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, piétage vidéo, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur nécessaire à l'animation.**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

10 ou 15 secondes

PANNEAU D'ASSOCIATION

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Promotion du produit ou du service du client.
- Référence au contenu associé tout en intégrant le nom de l'annonceur.
  - Bonne émission.
  - Bon film.
  - Cette émission vous est présentée par…

SUPER/VISUEL

- Aux couleurs de la marque de l'annonceur.
- Visuel du produit branding de marque emballage.
- Logo du client.
- Adresse web de l'annonceur.

NOTES

- Offre commercial et/ou "call to action" sont permis.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, piétage vidéo, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur nécessaire à l'animation.**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

10 ou 15 secondes

PANNEAU DE SOUS-TITRAGE

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Promotion du produit ou du service du client.
- Référence au contenu associé tout en intégrant le nom de l'annonceur.
  - Le sous-titrage de cette émission vous est présenté par…

SUPER/VISUEL

- Aux couleurs de la marque de l'annonceur.
- Visuel du produit branding de marque emballage.
- Logo du client.
- Adresse web de l'annonceur.

NOTES

- Offre commercial et/ou "call to action" sont permis.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, piétage vidéo, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur nécessaire à l'animation.**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

15 secondes

TABLEAU-HORAIRE CRÉATIF

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Mention des titres des émissions à promouvoir, avec leurs rendez vous d'écoute (jours et heures).

SUPER/VISUEL

- Aux couleurs de la marque de l'annonceur.
- Visuel du produit / emballage.
- Logo du client.
- Titre de l'émission à promouvoir, avec son rendez vous d'écoute (jour et heure).

NOTES

- Aucune offre commerciale ou « call to action ».
- Logo de Télé Québec doit apparaître durant le message.
- Si la production est faite par l'annonceur :
  - Conception en collaboration avec l'équipe de créativité média de Télé-Québec.
  - Concept visuel/script doit être approuvé par Télé-Québec avant la mise en ondes.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, piétage vidéo, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur nécessaire à l'animation.**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

15 secondes

AUTO-PROMO PERSONNALISÉE

SPÉCIFICATIONS DE CONTENUS

VHC

- Mention du titre de l'émission à promouvoir, avec son rendez vous d'écoute (jour et heure).

SUPER/VISUEL

- Aux couleurs de la marque de l'annonceur.
- Visuel du produit / emballage.
- Logo du client.
- Titre de l'émission à promouvoir, avec son rendez vous d'écoute (jour et heure).

NOTES

- Aucune offre commerciale ou « call to action ».
- Doit faire partie d'une commandite d'émission.
- Si la production est faite par l'annonceur :
  - Conception en collaboration avec l'équipe de créativité média de Télé-Québec.
  - Concept visuel/script doit être approuvé par Télé-Québec avant la mise en ondes.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Vidéo	**XDCAM HD422 50 Mbps encapsulé MXF OP1a ou QuickTime**
	• 1920x1080
	• 29.97 images/sec., entrelacé, trame supérieure dominante
	• Zone de titres : 90% de la largeur et 90% de la hauteur de l'image complète.
Audio	• PCM, 48kHz, 24-bit, -2dBTP Max.
	• Un mixage audio allant de 2 pistes (stéréo) jusqu'à 6 pistes (5.1)
	• Allocation des pistes : 1 :L 2 :R 3 :C 4:LFE 5 :Ls 6 :Rs 7 :Lt/Lo 8 :Rt/Ro ou un mix stéréo sur 1-2 et 7-8
	• Sonie intégrée du message publicitaire : -24LKFS +/-2LU (mesuré avec l'algorithme UIT-R BS.1770-3)
Synchronisation A/V	• L'écart maximum toléré entre le son et l'image sera de un champ.
Code horaire	• Mode Drop frame, continu (du début à la fin) • Début de la publicité à 10;00;00;00 • Aucune amorce
Sous-titrage codé (STC)	• Tous les messages doivent être sous-titrés (fichier .scc ou intégré au fichier) (requis par le CRTC). • Les publicités sans voix et avec musique doivent contenir une note de musique ♪ ou le mot "musique" dans le sous-titrage pour la durée totale de la publicité.
	• La durée de la piste STC doit être la même que celle de la piste vidéo. Il en est de même pour le code temporel. • La STC doit être structuré pour un code temporel de 29.97fps de type compensé drop frame.

Si produit par Télé-Québec	**Matériel nécessaire :** • **Brief de création.** • **Tout matériel visuel nécessaire au montage/animation :** • **Logo, photos, piétage vidéo, typographie, icônes, éléments de branding de l'annonceur nécessaire à l'animation.**

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf

Spécifications techniques - numérique

Bannières et vidéo

	Dimensions	Taille de chargement				
Dimensions fixe en transition (LxH en pixels)	**Initiales** (LxH en pixels)	**Octroi max. initiale du fichier** *(Voir les autres conseils sur HTML5 dans les notes)*	**Chargement progressif poli maximal**	**Durée maximale animation et vidéo**	**Démarrage audio**	**Notes d'implantation et meilleures pratiques**
Super bannière 728x90	728x90	Image: 50 ko HTML5 : 100 ko	2,2 mb illimité si le vidéo est en diffusion continu dans l'unité publicitaire (Vidéo Streaming)	30 secondes ou moins (boucles incluses); 15 secondes recommandées; **Extensibles** : illimité avec interaction utilisateur	Doit être initié par l'usager (avec un clic : en sourdine/son activé) ; Doit être en sourdine par défaut	**Créatif standard:** Les formats de fichier acceptés sont : .GIF | .JPG | HTML5 **Créatif extensible:** doit être initiée par utilisateur. Pubs à pré-extension non pris en charge. **Vidéo dans une bannière:** Vidéo doit comprendre : Lecture, Pause, Sourdine (et/ou commande volume 0). Note: si le son est activé par un survol du curseur, il doit obligatoirement être désactivé par le retrait du curseur.
Billboard 970x250	970x250	Image: 80 ko HTML5 : 150 ko				
Îlot 300x250	300x250	Image: 50 ko HTML5 : 100 ko				
Double îlot (Demi-page) 300x600	300x600	Image: 80 ko HTML5 : 150 ko				
Video pre-roll	Vidéo Adaptatif 16:9 recommandé N/D Fournir la résolution la plusélevée disponible. MP4 et .MOV	Poids maximal jusqu'à 512 MB	N/A	6,15 ou 30 secondes selon le placement	La limite pour le volume sonore des publicités est de -24 LKFS	Ne pas mettre la fonction d'annonce desactivable (skippable ad)

LIVRAISON DU MATÉRIEL

TÉLÉVISION

Le mode de livraison pour les publicités doit se faire par téléchargement. Vous pouvez utiliser les services de livraison payants ci-dessous ou le site FTP de Télé-Québec:

- LaMajeure
- Extream Reach

ou

- Via le site FTP: transit.telequebec.tv/public/Pubs/

Usagé : inviteftp
Mot de passe : wjufr(h37
IMPORTANT: lorsque le matériel est déposé, vous devez nous en informer à l'adresse suivante : routage@telequebec.tv

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante: routage@telequebec.tv

Pour informations additionnelles sur les specs, https://static.tele.quebec/portail/societe/31/pdf/normes-tq-publicite-2021-2022-fr-1.pdf